

# LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## LE MOUVEMENT FLAMAND

(VOIR ARTICLE P. 3)

### « ALLONS ENFANTS... »

La Bretagne a donc eu l'honneur d'accueillir divers éléments de l'armée française, venus jouer aux gendarmes et aux voleurs près de Guingamp. Comme le précisa un annonceur de "Télé-Bretagne" le soir du dernier jour, ces "grandes manœuvres" se déroulèrent sous le signe de l'austérité, et on vit les opérations se terminer... une heure plus tôt que prévu, afin d'économiser l'essence. Avant de renvoyer les troupes dans leurs casernes, il fut décidé d'organiser à Rennes une grande parade, fort peu économique, il est vrai, mais destinée à attirer l'attention des jeunes sur "leur" armée.

Le ministre Messmer se lança lui aussi dans des manœuvres, et adressa au recteur d'académie une circulaire dans laquelle il craignait de voir les cours scolaires perturbés par les bruits des fanfares et estimait préférable de mettre les élèves en vacances. Quand on sait que la plupart des établissements scolaires de Rennes se trouvent à bonne distance du centre de la ville, on ne peut s'empêcher de sourire aux craintes du ministre. Celui-ci dut probablement s'apercevoir que sa conscience professionnelle allait trop loin, et il expédia une deuxième circulaire où cette fois il insistait sur l'excellente impression que la revue ne manquerait pas de produire sur les enfants; ils verraient leur patriotisme grandi par ce beau spectacle.

M. le Recteur d'académie s'empressa alors d'adresser à tous les établissements secondaires de la ville un avis annonçant que les cours du mercredi matin 14 octobre seraient facultatifs pour permettre aux élèves d'assister à la revue. De plus, certaines écoles se voyaient dans l'obligation d'y envoyer une délégation. Dans un lycée, dit-on, des militaires vinrent distribuer des drapeaux tricolores.

Cette décision rectoriale, pour le moins surprenante, eut pour conséquence de provoquer des réactions chez les syndicats d'enseignants, qui, les uns après les autres, publièrent des communiqués de protestation. Quand on pense que le coût d'un nouveau bombardier prototype avec son équipement égale le salaire annuel de 250 000 instituteurs, ou encore le prix de trente facultés des sciences (1), on regrette que les protestations demeurent sur le papier.

A Brest, alors que le même ministre "présidait" aux cérémonies de départ de deux "navires écoles" (sic), 6 000 manifestants (ouvriers de l'arsenal, paysans) ne se sont pas contentés d'une motion. Descendus dans la rue, ils ont réduit au néant le local du parti du néant, l'U.N.R.

Pauvre université de Rennes, qui voit son recteur encourager la propagande militariste. Quand les enfants des écoles s'en vont deux par deux regarder défiler les canons, on sait où cela mène...

R. D.

(1) Courrier de l'U.N.E.S.C.O., novembre 1964, p. 15.

### LE COMMERCE ET LECLERC

Un Breton de Landerneau, Edouard Leclerc, fait parler de lui et de ses idées depuis plusieurs années. C'est qu'il s'est attaqué à l'une des plaies de l'économie capitaliste fondée sur le profit : le fait de la distribution.

Reconnaissons qu'il faut un certain courage pour se livrer à un pareil assaut, dans un pays où nombre de commerçants, petits et gros, ont été à l'origine de la vague poujadiste et de ses excès. Il faut la foi pour cela. E. Leclerc l'a. Ancien séminariste, vaguement pénétré de l'idée de sa « mission », l'épicier de Landerneau croit en ses idées. Mais que sont-elles ?

#### DE BONNES IDÉES

A défaut d'un livre substantiel et clair où serait exposée une doctrine cohérente, nous n'avons pour juger des « idées » de E. Leclerc qu'une prose aussi abondante que diverse. S'exprimant au début par voie de communiqués de presse et de conférences publiques, M. Leclerc a adopté depuis un certain temps le système des circulaires-tracts, diffusés essentiellement dans l'Ouest de la Bretagne. Ainsi la circulaire n° 8, imprimée à P.A.M. (Brest) serait tirée à 300 000 exemplaires. Comme on le voit, les moyens mis en œuvre sont à la mesure de la conviction de E. Leclerc.

Le grand public qui se perd un peu dans le jeu des communiqués, circulaires et contre-communicés retient surtout une chose : « chez Leclerc, la boîte de petits pois coûte 15 anciens francs de moins que chez Machin ». Et la ménagère va « chez Leclerc » tout naturellement, car les ressources des familles modestes ne sont pas telles qu'elles puissent se livrer à la réflexion politico-économique avant de procéder à leurs achats.

Et c'est là la grande force de E. Leclerc. Il a remis en faveur une notion trop oubliée : le commerçant est au service du client et non le client à celui du commerçant. Partant, le but d'une distribution bien organisée doit être de proposer des produits au prix minimum possible et non de permettre les super-profits d'une minorité.

Il est certain qu'on ne peut être que d'accord avec E. Leclerc lorsqu'il proteste contre les bénéfices abusifs qui grèvent catastrophiquement les prix de vente. Une réduction de nombreuses marges bénéficiaires amènerait une sensible baisse générale du coût de la vie. Ce n'est un secret pour personne que certaines industries travaillent sur la base de profits égaux ou supérieurs à 100%. C'est un scandale et il doit cesser.

De même en montant ses centres de distribution avec le minimum de moyens matériels, E. Leclerc réagit à juste titre contre les excès de luxe de certaines grosses entreprises commerciales. Qu'on ne s'y trompe pas ! C'est le client qui paye ce luxe, destiné avant tout à le séduire, à l'éblouir, à diminuer sa faculté critique de choix... Sans tomber dans le « magasin-crèche-à-cochons » on peut concevoir un juste milieu fait de sobriété et de con-

fort — notamment pour les employés de grand magasin...

#### LES DÉVIATIONS

Mais E. Leclerc n'en est pas resté là ! Après avoir dénoncé des abus flagrants comme le trust parasite constitué par les mandataires parisiens des halles qui, sans aucun apport productif, enflent les prix par une spéculation menée à leur seul profit; comme les graves déviations de l'esprit coopératif pratiquées dans certaines grandes entreprises agricoles (1), E. Leclerc à son tour dévie...

De tout temps l'action de l'épicier de Landerneau a présenté de curieux aspects. Il y a quelques années, Leclerc dénonçait les trusts des halles parisiennes, au cours d'une réunion publique à l'ancienne faculté de droit de Rennes. Bon sujet, bonnes idées, mais le syndicat étudiant U.N.E.F. n'affirmait-il pas que le conférencier accompagnant E. Leclerc était un collaborateur de l'équipe fasciste de « Jeune Nation » ? De même, E. Leclerc reconnaît que le 24 septembre 1964, il était « invité en Espagne pour étudier les problèmes de distribution ». Hum ! Invité par qui, dans l'Espagne fasciste de Franco ?

Nul n'ignore l'appui discret mais efficace fourni par l'Élysée aux expériences de Leclerc. Encore un parrainage qu'il eut mieux valu éviter... On n'oubliera pas vite que E. Leclerc, en septembre, reprocha beaucoup à la C.F.T.C. et aux autres syndicats ouvriers de vouloir avant tout s'attaquer au régime gaulliste ! Où serait le mal, s'il-vous-plait ?

Les critiques violentes de E. Leclerc contre l'action des syndicats paysans et ouvriers sont empreintes d'une grande magogerie. Leur résultat le plus clair serait de diviser les travailleurs, en ressuscitant la vieille opposition ouvriers-paysans qui a toujours servi le grand capital, les patrons et les très gros propriétaires agricoles; de servir le régime en évitant que les couches populaires — occupées à se déchirer entre elles — ne mettent en accusation une politique réactionnaire appuyée sur les monopoles et les hautes classes de l'administration et de la finance.

Ces déviations obligent à refuser tout appui à Leclerc qui, volontairement ou non, est utilisé pour servir une politique qui n'a rien à voir avec la réforme des circuits commerciaux.

### AVIS AUX ELECTEURS BRETONS

Un devoir s'impose aux électeurs bretons, agriculteurs ou non, lors de toutes les prochaines consultations électorales : sortir les "députés" qui ont eu la lâcheté d'approuver un gouvernement dont ils savent que la politique, et particulièrement la politique agricole, tend à vider la Bretagne de sa population et à réduire notre pays à l'état de réserve touristique pour Parisien en mal de pittoresque. Les "députés" suivants ont voté pour le gouvernement lors du débat sur la motion de censure en matière agricole (les mêmes avaient d'ailleurs approuvé le budget l'an dernier et approuveront celui de 1965 sans aucun doute...) :

COTES-DU-NORD : Richet.

FINISTÈRE : Caill, Evrard, Le Goasguen, Miossec, Mme Ploux, de Poulpiquet.

ILLE-ET-VILAINE : Bourges, Le Douarec, Renouard.

LOIRE-ATLANTIQUE : Dassie, Hunault, Litoux, Macquet, Rey, Richard, de Sesmaisons.

MOR-BIHAN : Bardet, Laudrin, Marcellin.

#### DES ERREURS

Mais il y a plus grave. Le problème extrêmement complexe de la distribution moderne des biens de consommation est complètement faussé par l'a priori d'E. Leclerc qui n'entend nullement mettre en cause les fondements même de l'économie capitaliste de profit. Et on arrive à cette aberration de voir ce « serviteur des consommateurs » se faire huer par ses propres employés réclamant le droit au syndicalisme et des salaires décents (2).

De même, restant au plan d'une expérience limitée, dans un contexte capitaliste (qui permet justement à sa tentative un succès partiel), Leclerc peut difficilement répondre — à propos de la crise du lait, par exemple — à l'argument suivant, énoncé par la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère :

« La Fédération des exploitants fait savoir que quiconque serait susceptible de

(Suite page 4)

(1) Le Peuple breton (n° 9) a évoqué ce problème, à propos de la vente des pommes de terre dans la région bigoudenn.

(2) E. Leclerc n'a jamais répondu, dans ses "circulaires", aux cris de ses employés à Brest : « Leclerc, nos salaires ! Nos salaires ! ».

## Edito

En écrivant "Unité bretonne" dans notre dernier numéro, nous gardions présents à l'esprit les tendances contraires, les hésitations des uns et les errements "ouestiers" des autres. Au moment où naît une ébauche d'organisation bretonne des Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles, non sans quelques réticences, il n'est pas trop tard pour revenir sur un communiqué de la F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine qui est caractéristique d'un certain état d'esprit (1).

Invitée par le comité directeur du C.E.L.I.B. à prendre part à une séance de travail sur les problèmes avicoles bretons, la Fédération d'Ille-et-Vilaine déclina cette invitation parce que « favorable à une confrontation de points de vue non au niveau des quatre départements mais au sein d'une organisation plus large », entendez l'Ouest. La mesure de la largeur donnée est « l'ensemble des départements de l'Ouest » est-ce 7, 9, 10, 12 ou 45 départements ? Curieuse acrobatie : la Bretagne est sans doute une notion trop claire, une réalité trop évidente pour ces dirigeants. Toujours est-il qu'ils ont éprouvé le besoin de se justifier.

« Les problèmes posés aux aviculteurs de la région Ouest sont les mêmes dans chacun des départements » : les problèmes techniques peuvent en effet être les mêmes sans que ce soit une vérité absolue ; mais alors sur ce plan, la confrontation avec les aviculteurs du département de la Drôme est aussi utile. Les problèmes économiques, comment prétendre qu'ils se posent de la même façon quand la production avicole des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan représente environ les 2/3 de la production totale en France. Il y a au moins cette différence essentielle d'échelle et de ce fait cette production sans sol a eu sur les structures et le budget d'un grand nombre des exploitations bretonnes une importance sociale et économique sans comparaison avec son rôle en Maine-et-Loire, en Mayenne ou en Sarthe.

« Concernant les transports, la F.D.S.E.A. est bien consciente du handicap actuel ». Elle est tellement inconsciente qu'elle pense que « les départements bretons ont besoin de l'appui de l'ensemble des départements de l'Ouest » (sic). Les Bretons conscients et le C.E.L.I.B. n'ont heureusement pas attendu « l'appui de cet ensemble » il y a deux ans pour engager et gagner la bataille de la réforme des tarifs S.N.C.F. Les dirigeants de la F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine croient-ils eux-mêmes se donner bonne conscience de leur absence de combativité sinon de réaction à l'époque sur ces problèmes ? Laissez cette désinvolture aux inconditionnels du style de Poulpiquet (2)...

« Enfin des problèmes spécifiques à la Bretagne, il en existe sans aucun doute » mais voilà, cette spécificité fait peur ; mieux vaut songer « à la proportion de la population active agricole par rapport à la population active totale. Cette proportion n'est-elle pas la même dans l'ensemble des départements de l'Ouest ». Point commun avec quarante-cinq départements, mais sur un tel plan les contrastes sont économiquement plus fondamentaux que les ressemblances ; le contraste est là : densité moyenne de la population active agricole pour la Bretagne, 25, pour l'Ouest, 17.

La conclusion logique aurait été : « Il n'y a pas de problème breton, il y a un problème économique de l'Ouest français... et d'ailleurs, le gouvernement s'en occupe ». Il appuie verbalement l'action de la Commission française des régions de l'Ouest de la France, autour de laquelle se greffent une Société d'études des régions de l'Ouest (« ...il est nécessaire de faire des études, des études aussi impartiales... mais je ne fais que cela depuis quinze ans ») (3) et un Institut financier pour le développement de l'Ouest : dix régions économiques, quarante-huit départements et le salut pour tout le monde...

Faisons le bilan des décentralisations industrielles (publié par le Comité national pour l'aménagement du Territoire) de 1950 à 1962 :

- Nombre d'opérations pour l'Ouest (4) ..... 81
- Nombre d'opérations pour la Bretagne ..... 45

Pour le IV<sup>e</sup> Plan, il aurait fallu créer 45 000 emplois en Bretagne : 11 000 seulement ont été créés. Pour la Basse-Normandie, les objectifs sont pratiquement atteints et pour les Pays de la Loire, ils le sont aux 2/3. Sans commentaire.



(1) Voir en "Vie du Parti" la lettre que le Comité directeur de l'U.D.B. a adressée au président Mevellec, chargé de mettre en place cette organisation. "Ouest-France" du 12-9-64.  
 (2) On sait que ce "député" eut peu de temps après l'automne 1962 la bassesse de demander la suppression de la subvention accordée au C.E.L.I.B. par le Conseil général du Finistère, arguant de son inutilité...  
 (3) M. Philipponeau répondant à M. Fréville, Brest 1964.  
 (4) Cinq départements : Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Sarthe, Vendée.

## SECTION DE BREST

La réunion de section s'est tenue le 3 novembre. Des décisions pratiques ont été prises, notamment d'assurer plusieurs ventes hebdomadaires du journal à Brest, de lancer une campagne d'abonnements et d'organiser bientôt une réunion de présentation du parti.

## SECTION DE QUIMPER

La section a tenu sa réunion constitutive le 29 octobre. Le 31, les militants cornouaillais distribuèrent des tracts U.D.B. au champ de foire et le lendemain aux environs de la cathédrale. Une vente à la criée du **Peuple breton** a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre et la diffusion du journal par les dépôts de la ville, signalés par notre affiche jaune, donne de bons résultats. La section a commencé à préparer le congrès de l'U.D.B.

## SECTION DE RENNES

Une réunion de rentrée a eu lieu le 23 octobre. Les militants ont procédé au vote des quittus du bureau sortant, puis ils ont eu leurs nouveaux responsables. Jean-Marie Laigle est chargé de la direction du groupe pour l'année universitaire 1964-1965.

Plusieurs ventes à la criée ont eu lieu, avec la participation de presque tous les adhérents. Ont été touchés par ces ventes : les milieux étudiant (restaurants universitaires), populaire (marché), bretonnant (messe des bretonnants), etc. Quelques centaines de tracts U.D.B. ont été distribués à l'occasion de ces ventes.

## COMITÉ DIRECTEUR DE RENNES

Etaient excusés : Jean-Paul Le Berre, Jean Mahé, Louis Le Beg. Un travail très actif a été accompli à cette réunion. La position de l'U.D.B. à l'égard d'initiatives d'autres organismes ou personnalités bretonnes a été décidée. Le responsable aux relations publiques a rendu compte de l'instauration de bons rapports avec des éléments flamands progressistes. Une importante discussion s'est déroulée au sujet de l'évolution financière et intérieure de notre parti et de nombreuses décisions ont été prises qui doivent permettre à l'U.D.B. d'aborder bientôt sa seconde année d'existence avec confiance. Yann-Cheun Veillard a présenté le présent numéro du **Peuple breton** et, en tant que responsable à la presse, il a insisté sur la nécessaire participation de tous à notre journal. Plusieurs participants ont rapporté que le journal est en général très apprécié des lecteurs qui ont communiqué leur impression.

Un programme d'utilisation du tract édité par notre parti a réparti la tâche entre les sections. Les militants isolés qui créaient des dépôts du journal sont avisés que des affichettes les signalant peuvent être demandées à l'adresse du journal.

L'effort en matière de publicité qui avait été demandé aux membres du C.D. commence à porter ses fruits. Il est possible qu'en ce domaine les prévisions annuelles soient même dépassées.

Enfin, le Comité directeur a décidé d'adresser à M. Mevellec la lettre suivante :

Monsieur,

Le Comité directeur de l'Union démocratique bretonne a appris avec intérêt votre nomination comme président-coordonateur chargé de mettre sur pied une Union régionale de Bretagne des Fédérations départementales des Syndicats d'exploitants agricoles des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, union dite Comité de Pontivy.

C'est un pas vers « la nécessaire union de toutes les forces bretonnes » (1). Nous sommes persuadés que vous ferez aussi faire ce pas aux récalcitrants, aux hésitants qui, au mépris de l'économie, de la géographie, n'ont aucune hésitation quand il s'agit de regroupements, d'organisations mises sous le signe de ce mot indéfinissable : "l'Ouest" (2). Ont-ils des complexes d'être Bretons — qu'ils prennent l'exemple de M. Philipponeau qui a su choisir "ses amis" — et de parler de la Bretagne à l'heure de l'Europe des ethnies, de l'Europe des peuples. Sont-ils si ignorants des réalités économiques, des réalités géographiques qui différencient les cinq départements bretons de ce qu'André Siegfried appelait "l'Ouest intérieur" (Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe). Nous ne voulons pas penser que c'est une attitude de mendiants qui s'allient avec ceux qui sont plus près de la main qui distribue la manne des subventions, des crédits, des prêts d'équipement...

Le président de la F.D.S.E.A. de la Loire-Atlantique, invité, s'est excusé. Etait-ce seulement à titre d'observateur, comme le laisserait croire le communiqué qui évoque le cadre de la région économique, laquelle exclut la Loire-Atlantique ?

Quand vous disiez Bretagne, il n'y avait pas de doute pour vous comme pour nous : il s'agissait d'une Bretagne à cinq départements. Accepter le cadre de la région économique serait une contradiction ; ce serait aussi une grave concession au pouvoir. Ce pouvoir dont le com-

munié à la presse remis à l'issue de votre réunion du 19 octobre souligne à juste titre la carence et la mauvaise foi, est l'auteur (sous le gouvernement Debré) de cette division. Certes, cinq départements, cela ne va pas sans inconvénients, mais quatre départements, c'est une solution de facilité. Comment ne pas répliquer à l'incohérence des divisions administratives de la France : cette incohérence est le meilleur carcan pour étouffer une véritable vie économique régionale.

« L'agriculture bretonne ne se sauvera pas seule. Nos intérêts sont liés à ceux des autres activités économiques. Il nous faut faire bloc pour obtenir satisfaction » (3). Dans cette perspective, nous avons besoin du potentiel industriel de la Loire-Atlantique, nous avons besoin de l'expérience du syndicalisme ouvrier de Loire-Atlantique ; n'est-ce pas aussi dans ce département qu'eurent lieu les premières manifestations de l'unité ouvriers-paysans. En refusant de plier, en construisant votre Comité de Pontivy sur la base de cinq départements, vous rejoindrez des organisations aussi différentes que la Fédération bretonne des petites et moyennes entreprises animée par M. Morizo'o, l'Union régionale des Syndicats d'initiatives, et la fédération des cinq Unions départementales des Syndicats C.G.T. qui ont choisi la Bretagne, région économique intégrale, contre la Bretagne amputée, région économique du gaullisme. Faisant ce choix, vous apporterez votre contribution — si économiquement fondamentale — à la construction de la Bretagne de demain, espoir des jeunes.

(1) Pierre Chapelain, "Solidarité avec les paysans", in **L'Avenir de la Bretagne** n° 92, 18 janvier 1964, titre.

(2) **Ouest-France**, 20 octobre 1964 : « Il faut noter la réserve que fait la F.D.S.E.A. du Morbihan à l'égard des décisions prises ».

(3) M. Mevellec, **La Voix syndicale du Finistère**, février 1963.

## SOUSCRIPTION PERMANENTE "POUR L'EFFICACITÉ"

Nous remercions les amis qui ont pensé au **Peuple breton** en cette coûteuse période de rentrée. Nous espérons que leur exemple sera suivi le mois prochain par d'autres Bretons ou amis de la Bretagne. Cette souscription permanente est, avec vos lettres, la meilleure preuve de confiance que vous puissiez donner à notre organisation et à sa presse. Merci d'avance.

Dixième liste	
Tremeur, octobre 1964, Rennes ..	10,00 F
Anonyme, Rennes .....	5,00 F
Anonyme, Brest .....	10,00 F
TOTAL de la dixième liste .....	25,00 F
Report des listes précédentes ....	1 229,63 F
TOTAL .....	1 254,63 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue d'Inkermann, Brest, C.C.P. 1890-57. Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

## AVIS IMPORTANT

Ce numéro 12 du **Peuple breton** est l'avant-dernier de notre première année de parution. (Songez déjà à votre renouvellement d'abonnement.) Mais là n'est pas notre propos. Beaucoup d'amis nous ont rejoint en cours d'année et ne possèdent pas les douze numéros parus. D'autres ont perdu d'anciens exemplaires, etc. On connaît le caractère précieux des anciennes collections de publications bretonnes. Pour vous permettre de tenir à jour votre documentation, l'administration du journal a décidé de mettre en vente, en décembre, des collections complètes reliées du **Peuple breton**, contenant — en plus des treize premiers numéros — les tracts et affiches édités durant l'année par l'U.D.B. Ainsi votre documentation sera totale. Si vous êtes intéressés, virez dès à présent au trésorier Hervé Grall, C.C.P. 1890-57 Rennes, la somme de 20 francs, en précisant au dos de l'envoi : **Collection reliée**.

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

## ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS

### LE TOULLEC LE GUILVINEC

79, rue Jean-Baudry  
R. C. Quimper 56 A 594



# LE MOUVEMENT FLAMAND

En 1815, après la bataille de Waterloo, le royaume des Pays-Bas naquit qui incorporait le territoire des Etats belges et néerlandais d'aujourd'hui. Déjà quinze ans après, ce royaume se dissolvait et le royaume de Belgique apparaissait. Pourtant là n'était pas le but final des séparatistes belges soutenus par la France. Seule la Grande-Bretagne empêcha l'annexion à la France qui était l'objectif original. Le nouvel Etat belge s'appuya donc fortement contre son voisin du sud et sa Constitution était inspirée des conceptions françaises. Malgré la présence de deux peuples, les Flamands et les Wallons qui parlaient respectivement le néerlandais et le français, la Belgique devenait un Etat très centralisé où seule la langue française était reconnue. Les Flamands formaient la majorité de la population, mais puisque la Flandre était pauvre et que sa propre souche bourgeoise était depuis longtemps francisante, il sera très difficile aux Flamands de conquérir leurs droits.

## LE MOUVEMENT FLAMAND

A sa naissance, le mouvement flamand avait surtout comme but d'obtenir l'égalité du néerlandais et du français en Belgique. Après la première guerre mondiale, les soldats flamands, qui revenaient du front de l'Yser et qui avaient été humiliés pendant quatre ans par des officiers wallons et bruxellois, fondaient le *Vlaamse Frontpartij* (Parti flamand du front) qui avait comme but l'instauration du fédéralisme en Belgique. Au début, le *Frontpartij* était purement démocratique, mais il évolua vers l'extrême-droite sous l'influence d'idées étrangères.

En 1933, le parti est dissous et apparaît le *Vlaams National Verbond* ou *V.N.V.* (Alliance nationale flamande) : les circonstances et cent années d'humiliation belge poussaient le mouvement flamand vers le fascisme. En 1939, le *V.N.V.* obtenait 25% des voix dans la partie rurale de la Flandre et 10% dans les villes. Pendant la seconde guerre mondiale, beaucoup de membres du *V.N.V.* collaborèrent avec l'occupant allemand, surtout par amertume. En 1945, les unitaristes belges se vengeaient terriblement : les flamandants étaient sévèrement punis, tandis qu'on ne touchait pratiquement pas aux collaborateurs économiques... Jusqu'en 1954, le mouvement flamand végétait pour ainsi dire. Cette année-là est fondée la *Vlaamse Volksunie* (Union du peuple flamand), donc de nouveau un parti national flamand.

Bien que des résistants et des non-collaborateurs formaient une grande partie des adhérents, il y a encore certains Flamands qui considèrent ce parti comme fasciste. En réalité, il y a eu dès le début deux tendances dans la *Volksunie* : les anciens qui étaient exaspérés par la répression et les jeunes, plutôt progressistes, qui étaient d'avis que le parti devait suivre résolument de nouveaux chemins. Pendant l'hiver 1960-1961, une grève générale éclata dans toute la Belgique : le parti garda sa neutralité. Lorsque la grève échoua et que les ouvriers wallons se prononcèrent pour le fédéralisme, le parti se trouva devant un choix à faire.

Désormais, les gauches exigent le fédéralisme et leur propagande se fait sur le thème : « Ouvriers wallons et flamands ensemble contre le grand capital bruxellois ». A ce moment, une ouverture à gauche est tactiquement justifiée pour la *Volksunie*. Quand plusieurs organisations flamandes décidèrent une manifestation de masse à Anvers en 1963, la démocratie économique était inscrite pour la première fois dans le programme des revendications du mouvement flamand. Depuis quelque temps, le programme de la *Volksunie* tend vers des réformes de structure économique. La discussion à l'intérieur

A plusieurs reprises déjà (Antilles et Réunion (n° 1) ; Pays Basque (n° 3 et 4) ; Corse (n° 4), Le Peuple breton a insisté sur la similitude des problèmes qui se posent à divers peuples d'Europe et d'outre-mer et sur la similitude des solutions qui sont exigées par les militants conscients de ces diverses ethnies. Cependant, l'opinion publique continue en partie de croire que beaucoup de ces mouvements revendicatifs sont l'expression conservatrice de provincialismes désuets ou de séparatistes nostalgiques. Or, il n'en est rien. Certes, des organisations, en Bretagne comme ailleurs, sont loin d'avoir compris que le combat pour leur pays passe inévitablement par la libération sociale des habitants de ce pays, mais ces mouvements ne sont plus seuls, en Bretagne comme ailleurs. Nous suivons le plaisir de présenter aujourd'hui à nos lecteurs le point de vue progressiste sur un peuple européen dont le mouvement national passe, à tort ou à raison, pour être réactionnaire : la Flandre. Le Peuple breton est heureux à cette occasion d'ouvrir ses colonnes à M. Ferdinand Alpaerts, secrétaire de rédaction du mensuel flamand *De Klauwaert*.

Ronan LEPROHON.

du parti est publique. Afin d'activer l'évolution, les progressistes d'Anvers ont décidé de répandre leurs idées dans le cadre de la *Volksunie* et aussi de répandre le flamingantisme dans le mouvement ouvrier. Pour atteindre ce but, ils ont fondé un mensuel : *De Klauwaert*, avec comme sous-titre : « Nationaliste flamand et progressiste ».

## LES BUTS DU « DE KLAUWAERT »

*De Klauwaert* veut l'émancipation totale et sans compromis du peuple flamand, par la démocratie politique et économique. Il souhaite un fédéralisme à deux (Flandre et Wallonie) et des réformes de structures anticapitalistes. Au point de

## LES FLAMANDS DE FRANCE

Nous voudrions attirer l'attention sur un problème qui nous tient à cœur : celui des Flamands de France. Quand le Journal Officiel français (13-1-1951) publiait le texte concernant les minorités linguistiques en France, c'est-à-dire les Bretons, les Catalans, les Basques et les Occitans, il oubliait de parler des Flamands de France et des Alsaciens pour les droits modestes qui étaient accordés. Les Alsaciens ont obtenu satisfaction sur ce point, mais jusqu'à maintenant, le gouvernement français refuse ces droits pour les Flamands de France. Quelques membres de la commission française ont déjà réagi favorablement à une demande du chargé

# DE KLAUWAERT

VLAAMS-NATIONAAL en PROGRESSIEF

MAANDBLAD - 1e jaargang - nr. 3  
OKTOBER 1964  
8 blz. 5 F per nummer

## DE GEMEENTEVERKIEZINGEN

De gemeenteverkiezingen van 11 oktober 1964. De arbeiders in de fabrieken ontbreekt in België) laat ons dit middel - ...

deze lijsten heeft haar rechten. We hebben er ons evenmin toe beperkt alle lijsten te bewieroken of ...

Fac-similé du dernier DE KLAUWAERT

vue culturel, *De Klauwaert* veut la coopération entre les néerlandophones : Néerlandais, Flamands et habitants de la Flandre française.

Sur le plan européen, nous voulons l'union européenne (mais pas l'Europe unitaire). Nous sommes d'avis que seule l'Europe des ethnies garantit à la fois l'union et la particularité des peuples européens. Cette Europe ne peut devenir une Europe des banquiers, des trusts et des holdings et doit se détacher de l'O.T.A.N. sur le plan de la politique étrangère.

*De Klauwaert* veut la neutralité, indépendante du bloc occidental et du bloc oriental. Nous voulons le désarmement total et la coexistence pacifique. Notre mensuel attaque pour cette raison les gouvernements de Verwoed, Salazar, Franco, Khan, Tschombé et tutti quanti. Au point de vue idéologique, les progressistes flamands ne veulent pas se lier aux systèmes politiques actuels : ils sont de gauche sans être contre les croyants, pour la lutte de classe sans la diriger contre les paysans ou la classe moyenne, contre l'exploitation capitaliste, mais en voulant maintenir la démocratie parlementaire.

Nous voulons reconnaître les droits de la communauté sans méconnaître ceux de l'individu, car individu et communauté se complètent.

Une des prises de position actuelle du *De Klauwaert* est : retirer les « techniciens » et « conseillers » belges du Congo (lire : officiers belges qui « travaillent comme volontaires » dans l'armée nationale congolaise, par peur de rater des chances de promotion).

d'affaires culturelles belges M. Kuypers, mais la réponse officielle est toujours négative. D'après une déclaration, après une enquête (*sic*), il paraîtrait que l'élément néerlandais en France aurait disparu. En réalité, les Flamands de France éditent un périodique bilingue *Notre Flandre-Zuid Vlaams Heen*. Ils donnent des soirées de théâtre flamand et organisent des journées littéraires et il existe, en dehors des heures scolaires, des cours de néerlandais.

## « DE KLAUWAERT » ET L'U.D.B.

Quand nous avons pris connaissance des buts de l'U.D.B., notre étonnement fut grand en remarquant l'évolution parallèle du mouvement breton et du mouvement flamand et en constatant combien de points les programmes de l'Union démocratique bretonne et du *De Klauwaert* étaient identiques.

Ne serait-il pas souhaitable que des organisations comme l'U.D.B., le *De Klauwaert*, le mouvement basque antifranquiste E.T.A. et d'autres prennent contact pour coordonner leurs programmes et leurs actions autant qu'il est possible et souhaitable ? Ceci afin de ne pas se trouver devant un mur infranchissable dans l'Europe de demain : le mur du grand capital et de l'Europe unitaire ou centraliste. Luttons ensemble sur tous les fronts : ethnique, politique et social. En Flandre, *De Klauwaert* s'y emploie et nous souhaitons bonne chance à l'U.D.B. de son côté en Bretagne.

FERDINAND ALPAERTS  
Secrétaire de rédaction  
du *De Klauwaert*.

## IFFIG



— a appris qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre le prix de l'essence baissera d'un centime par litre dans les régions de Toulouse, Lyon, Dunkerque et Besançon.

— constate qu'une fois de plus la Bretagne est oubliée et que les avantages de cette mesure vont bénéficier aux gens du Midi et de la nouvelle Lotharinge, comme d'habitude.

— a entendu dire que M. Messmer, voyant des gens sur les bords du trottoir à sa sortie de la préfecture de Rennes, a cru bon de se mettre debout dans sa voiture décapotable en quête d'applaudissements ou d'ovations comme qui vous savez

— doit préciser qu'il dut se rasseoir aussitôt,

— pense que la modestie de M. le Ministre des Forces armées de la « bombe » n'en a pas trop souffert.

— prie certains de ses lecteurs de bien vouloir l'excuser de leur avoir procuré une fausse joie en annonçant la mort fictive de Jean Nocher.

— ne veut pas se faire le colporteur de ragots sur les salveresses financières d'un fonctionnaire de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

— a cependant admiré la discrétion d'informations régionales qui attendit le dernier moment pour rendre publique cette « pénible affaire ».

— ne met pas en doute le sérieux et la bonne foi des gens qui quelque temps auparavant proposèrent l'administrateur véreux pour la Légion d'honneur et le Mérite social...

— ne croit pas un mot des histoires de trafic de carburant auxquelles ce fonctionnaire aurait été mêlé pendant la guerre.

JOUETS  
ETRENNES -- ARBRES DE NOËL  
**Ets René LE BEC**  
4, Place Terre-au-Duc  
QUIMPER Tél. 13-54

L'HISTOIRE D'IFFIG  
Une histoire pour faire plaisir à Debré :  
« A l'U.N.R., parti bien connu pour son avenir, CHAQUE militant qui fait 2 adhésions paye sa carte moitié prix ; s'il fait 5 adhésions on lui donne sa carte ; et s'il fait 10 adhésions, on lui signe un papier attestant qu'il n'a jamais appartenu à l'U.N.R... »

VENTES -- ACHATS  
PROPRIÉTÉS -- TERRAINS  
COMMERCES  
Toutes locations  
**Mme Pérennes**  
10, rue des Boucheries -- QUIMPER  
Tél. : 29-08

RADIO - TÉLÉVISION  
**Jean QUÉMÉRÉ**  
3, rue de la Halle - QUIMPER  
★  
Concessionnaire : PATHÉ-MARCONI  
"La Voix de son Maître"

## LECLERC...

(Suite de la page 1)

la mesure où il ne s'agirait pas de quelques centaines de litres sans incidences sur le marché, mais de quelques centaines de milliers de litres.

Leclerc accuse les agriculteurs de démagogie, mais les consommateurs doivent savoir que les quelques milliers de litres de lait qu'il râfla sur les routes finistériennes pour briser la grève des producteurs, étaient en vrac, non réfrigérés, provenant d'étables non patentées et non autorisées à vendre du lait cru. Ce lait a été commercialisé dans des conditions en contravention flagrante avec ses règlements sanitaires garantissant la santé des consommateurs.

D'ailleurs, toute démagogie mise à part, Leclerc brise-t-il vraiment tous les prix ? Sa « révolution » porte-t-elle sur la réduction des marges quand on voit dans ses centres la vente de « pommes-chips » sur la base de 8,90 F le kilo quand la pomme de terre vaut quelques centimes le kilo au départ ?

Les agriculteurs posent d'ailleurs une autre question pertinente : « La Fédération des exploitants agricoles aimerait savoir ce que touche le marin-pêcheur sur le prix de vente d'une boîte de six sardines à 1,95 F... »

### DEMAIN LECLERC ?

Il est évident que l'expérience de Leclerc est faussée par de trop nombreuses données, pour entraîner l'adhésion totale. De bonnes idées, une certaine générosité, contrariées par un romantisme messianique, une incohérence pratique, un « apolitisme » réactionnaire, composent une théorie qui n'est pas une doctrine.

commercialiser le lait sur une base de prix à la production, même inférieur à 60 anciens francs, peut s'adresser à elle dans

Ce n'est pas en disputant démagogiquement quelques centimes aux producteurs agricoles que Leclerc améliorera le sort des ouvriers. Des salaires décents, une réduction des horaires de travail sans diminution de traitement auraient une action autrement sensible sur le niveau de vie des travailleurs.

Quant au problème de la distribution lui-même, toutes les tentatives pour réduire les circuits de vente, pour baisser les prix ne peuvent être qu'aléatoires et provisoires si l'on ne met pas en question le principe même de l'économie libérale-capitaliste dont la logique est l'accroissement constant des profits et ceci malgré tous les Leclerc du monde.

Sur le plan idéologique, il est vrai que « l'épicier de Landerneau » a raison lorsqu'il pense que l'avenir du syndicalisme est la prise du pouvoir économique et l'organisation de ce pouvoir.

Là où il a tort, totalement tort, c'est lorsqu'il oppose une telle conception du syndicalisme avec un « syndicalisme politique ». Définir ainsi la politique, séparée de la vie réelle d'un pays, c'est adopter une des formules favorites des théoriciens de droite, une idée éminemment réactionnaire.

Demain la distribution ne sera pas faite de centres Leclerc dans une Europe libérale super-gaulliste, ayant abandonné à quelques « hommes providentiels » sa direction politique. Elle sera celle de la distribution moderne, intégrée dans une société de travailleurs producteurs-consommateurs, responsables du pouvoir économique et politique, à tous les niveaux.

R. L.

## CONTRE LES LIGNES

Le gouvernement désigne tous les trois ans neuf agriculteurs pour siéger au Conseil de direction du F.O.R.M.A. ; le renouvellement est paru récemment au Journal officiel et on a été étonné de constater que M. Alexis Gourvenec n'avait pas vu son mandat renouvelé... Etonné n'est peut-être pas le terme qui convient car on se doutait bien que, un jour ou l'autre, le jeune dirigeant du Léon devrait payer son franc-parler et son courage. En tout cas, la Bretagne n'a plus aucun représentant à cet organisme important.

(LA VIE BRETONNE, octobre 1964.)

Voilà sans doute pourquoi le C.E.L.I.B. nouveau-style (depuis Brest), continue à faire confiance au gaullisme et que la même Vie Bretonne titre fièrement en page 2 du même numéro : « Collaboration étroite avec la Commission de développement économique régional »...

Récemment, M. Messmer, ministre des Armées, séjournant dans le Mor-Bihan, se serait ému d'entendre du breton à la T.V. régionale (comme si la défense nationale était en danger !) et aurait demandé des

explications à la direction régionale... On voit que la vieille hostilité de Paris contre notre langue n'a pas désarmé. Récemment, la presse « régionale », toujours complaisante, a publié une touchante photo de Mme Messmer déguisée en « fous-nantaise ». Comment nos « braves » et « fidèles » Bretons ne s'extasieraient pas devant tant de bonté, de simplicité et d'amour de la Bretagne ?

(BREIZ, novembre 1964.)

Pourquoi ne pas nommer les journaux qui nous ont ainsi donné (à la première page) cette bécasinée ministérielle et féminine ? Il s'agit d'Ouest-France et de son complice La Bretagne à Paris.

### AGRANDISSEMENTS GÉANTS

Erwan Guéméré

PHOTOGRAPHE

Grand choix d'appareils

18, bould de Kerguelen - Quimper

## COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— Rejetons la mendicité, ne comptons pas trop sur la philanthropie... Chacun le sait : quémander amoindrit le caractère. La terre promise : un pays où nous pourrions nous permettre de parler notre langue, d'enseigner notre langue et de chérir notre culture, ayant notre accent propre et nos institutions personnelles, sans être pour autant méprisables. Où nous pourrions enfin vivre libres et mourir en paix sur le sol de nos pères sans connaître l'incertitude de l'avenir ou le déracinement de l'exil. — Y. A. M., Brest.

— Pour reprendre ma lettre du mois dernier, au sujet du problème noir américain que vous abordez dans le n° 10 du Peuple breton, je crois que la solution n'est pas liée aux droits des individus noirs et c'est pourquoi l'intégration forcée des Noirs dans la population blanche provoque une aggravation du racisme, notamment chez les prolétaires blancs. Voilà où mène une approche abstraite — bien latine et bien digne d'une certaine gauche française — d'un problème où les hommes sont considérés comme des hommes-en-soi.

La réaction raciale, mais non pas forcément raciste, de Malcom X (qui, soit dit en passant, a rarement été condamné par la gauche révolutionnaire) était inévitable. Elle porte sans doute en elle la seule possibilité d'aboutissement. Il est malheureusement certain que la violence sera nécessaire et de toute façon aucune issue pacifique n'existe au problème, fruit de l'exploitation de l'homme noir par l'homme blanc...

La seule solution consisterait à donner aux Noirs une terre et des richesses. Le fait que le Bill of civic Rights vient de donner aux individus noirs des droits utopiques, y compris celui de s'enrichir et de devenir président de l'Etat le plus puissant du monde (pourquoi pas puisque c'est seulement sur le papier et que cela les calmera... momentanément ?) aura le mérite de déblayer le problème et d'obliger à chercher autre chose. Alors grouper les Noirs dans quelques états ? En effet, mais cela ne se fera pas sans mal.

Le Blanc veut bien aujourd'hui octroyer au Noir l'égalité individuelle théorique, précisément parce que cela ne modifiera rien d'essentiel. Ce pays de 190 000 000 d'habitants dont 19 000 000 de Noirs compte entre 30 000 000 et 50 000 000 de pauvres, c'est-à-dire de gens dont l'économie capitaliste n'a pas besoin et qu'elle entretient par de misérables indemnités, et bien entendu, quel que soit son statut, le Noir a 99 % de chances d'être un de ces prolétaires irresponsables que l'on subventionnera juste assez pour qu'il ne trouve pas la dignité humaine dans la révolte — du moins, l'espère-t-on.

Demain, face à la violence, le Blanc descendra à donner à ces rebelles ingouvernables, un coin de terre, le lopin du pauvre bien entendu. Au lieu de subventionner la misère noire éparpillée dans les 50 Etats et notamment dans tous les grands centres urbains, les dirigeants préféreront les parquer dans des réserves, comme cela leur a si bien réussi avec la première race qu'ils ont spoliée puis supprimée : les Indiens. Bien entendu aucun leader noir n'acceptera cela.

La solution apartheid est plus sournoise encore : les Noirs vivent à part, notamment à proximité des villes industrielles où les Blancs veulent bien les employer aux heures de travail et aux conditions les plus « étudiées » pour le plus grand profit du capital. Le Noir n'a pas d'odeur pas plus que l'argent, dès lors qu'il travaille à enrichir le Blanc, mais dès qu'il veut vivre sa vie individuelle aux heures de repos, hors du chantier, il est intolérable qu'il souille l'air des Blancs et... on le parque.

Cette « solution », fautive d'ailleurs, n'a aucune chance d'être appliquée aux U.S.A. où les conditions économiques et démographiques sont totalement différentes de celles d'Afrique du Sud.

Alors, où est la solution équitable et réaliste ? L'intégration n'est pas réaliste : le Blanc en devient raciste. Elle n'est pas non plus équitable : la disproportion dans la répartition des richesses restera monstrueuse. L'apartheid permettrait l'exploitation économique sans pour cela donner la moindre compensation au Noir. L'affrontement quotidien ne peut que dégénérer en violences nouvelles. Restent deux possibilités : le Come back et le nationalisme.

La première prône le retour en Afrique : peu réaliste avec des déracinés qui sont trop améri-

canisés pour s'intégrer aux communautés infiniment moins évoluées d'Afrique et être acceptés d'elles. L'idée même a beaucoup vieilli.

Le nationalisme noir sur des terres américaines assez riches pour permettre un démarrage économique et politique constitue la solution difficile, lointaine peut-être, mais la seule solution de sagesse.

Inutile de dire que l'espoir des théoriciens de la gauche française qui depuis des décades attendent une conjonction des prolétaires de toutes races contre le capitalisme relève de l'utopie la plus abstraite et n'a aucune chance de se réaliser, si ce n'est précisément par le biais d'une solution nationale.

Ajoutons pour terminer que ce problème est à l'échelle de la République américaine toute entière, il ne peut exister aucune solution locale. La guerre civile de 1861 est la meilleure illustration de cette vérité. Goldwater escamote le problème en proposant que chaque Etat prenne les mesures qu'il désire... Le problème était local au XIX<sup>e</sup> siècle ; il l'est de moins en moins dans le cadre d'une économie de libre exploitation de l'homme et d'une république de déracinés. La sagesse serait que tous comprennent qu'il faut le localiser à nouveau puis ensuite... décoloniser ! (Rennes).

— Je lis toujours avec plaisir Le Peuple breton. On y trouve au moins du dynamisme et de la foi. Continuez ainsi. Une critique amicale toutefois. On sent que cela est fait pour des jeunes presque exclusivement. Cela est bon certes, mais hélas ! ce sont les « vieux » qui ont du pognon ! Et tel qu'il est Le Peuple breton ne les incite pas à mettre la main au portefeuille. J'imagine sans peine qu'elles doivent être vos difficultés de trésorerie, mais votre équipe n'en a que plus de mérite. (Plomeur.)

— La lettre signée C. F. (Douarnenez), publiée dans votre dernier numéro, m'a bien amusée. Dire que les Bretons sont à 80 % partisans des thèses fédéralistes de l'auteur est certainement prendre le rêve pour la réalité. On s'est tellement évertué à nous tenir dans l'ignorance de tout ce qui est différent du régime français centralisé qu'il faut disposer de moyens d'investigation exceptionnels pour découvrir ce que c'est qu'un régime fédéral et qu'il fonctionne dans d'autres pays. La masse bretonne est trop soigneusement tenue dans l'ignorance de son histoire pour savoir encore qu'elle en a possédé l'équivalent. Ce qui n'empêche qu'elle veut une solution à ses problèmes et n'est plus disposée à l'attendre dans des délais indéfinis. De sorte qu'il lui est beaucoup plus facile de concevoir une solution radicale mais simple (dont le journal et la radio lui apprennent plusieurs fois par an qu'elle vient de se réaliser ailleurs) que d'imaginer les rouages savants d'un système fédéral.

Une autre donnée d'ailleurs commande l'issue. La thèse du fédéralisme est séduisante pour l'esprit ; mais se heurte à une donnée de fait très précise que tous ses tenants oublient : c'est qu'elle suppose un double consentement et que, du côté français, on n'en veut pas... Bien sûr, il y a quelques esprits clairvoyants qui, il y a dix ans disaient : « Faites un régime fédéral ; sinon vous perdrez l'Algérie et, peut-être, la Bretagne ». Seulement ils prêchent dans le désert. L'Algérie a été perdue, comme toute l'Afrique. (Soit dit en passant, C. F. me fait bien rire avec sa « communauté française », dont il est impossible de sortir... Dans ceux qui sont aujourd'hui les Sénégalais, les Mauritanais, et tutti quanti qu'on avait mis avec tant de cérémonie dans cette communauté française ?) Mais ceux qui détiennent les rênes, le gouvernement, l'administration sont fermement résolus à ne pas abandonner un iota de leur omnipotence. J'ai sur un Douarnenez le triste avantage d'être à Paris et de travailler dans un ministère (hélas !). Je ne peux avoir aucune illusion : pour que les administrations centrales françaises se résignent à appliquer une constitution fédérale, même si le Parlement l'avait votée, il faudrait un cataclysme pour les faire voler en éclats et les obliger à repartir complètement à neuf.

Par ailleurs, ne rêvons pas : aucun régime fédéral ne nous permettra jamais de faire notre tarif douanier à nous ou de ne pas participer à une guerre que le gouvernement fédéral aura dé- cidé. — M. K., Paris.

## MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 384 KERSALÉ Tél. 24-86 SAINT-GWENOLÉ Tél. 11

ANCIENS ETABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC

PRIX

CHOIX

QUALITÉ

## A LA LANTERNE !

Maryvonne Dupureur est une Bretonne, native de Saint-Brieuc. Après sa seconde place aux Jeux Olympiques de Tokio, une équipe de l'O.R.T.F. régionale s'est présentée dans la cour de l'école Berthelot dont elle fut l'élève. Les T.V. men y filmèrent une leçon de gymnastique, devant un lot impressionnant de baraqués qui ornent la cour de cet établissement. Le soir, sur le petit écran, aucune baraque n'apparut. A

leur place, un magnifique portique, qui n'a jamais existé dans cette école exigüe, où il n'y aurait d'ailleurs pas la place pour le mettre. On l'a probablement emprunté à un stade de la ville et projeté en surimpression pour faire bien... Voilà l'œuvre de la télévision française en Bretagne. Bravo les menteurs de l'O.R.T.F., avenue Janvier, à Rennes !

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



**COTES-DU-NORD.** — La rentrée au collège technique de Saint-Brieuc s'est effectuée dans des conditions difficiles. M. Grandmer, directeur du lycée, et M. Le Foll, directeur des études, ont déclaré que, cette année, 50 % des candidatures en seconde avaient été écartées. Soixante élèves seulement sur deux cent vingt ont trouvé place en première C.E.T. commerciale, soit 27 % des candidats. Deux cents jeunes gens en tout ont ainsi été écartés des portes de l'école, faute de place.

Toujours à Saint-Brieuc, à l'appel de la section départementale du S.N.I., près de 1 000 instituteurs et institutrices des Côtes-du-Nord ont manifesté, jeudi 15 octobre, contre la suppression de classes, pour la création de postes budgétaires en rapport avec les besoins. Après le meeting, les enseignants se sont rendus à la préfecture pour y déposer une motion de protestation.

**FINISTÈRE.** — A Brest et à Morlaix ont eu lieu de grandes manifestations avec plusieurs milliers de paysans et d'ouvriers, pour protester contre la politique agricole du gouvernement. Outre les sénateurs, seuls deux députés assistaient aux manifestations et avaient signé le manifeste du syndicat agricole : MM. Orvoën et Tanguy-Prigent.

Une importante manifestation de paysans, ouvriers et commerçants s'est déroulée à Quimper le 24 octobre. On y a énergiquement

réclamé la loi-programme pour la Bretagne.

**ILLE-ET-VILAINE.** — On a appris que M. André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., le plus modéré des syndicats ouvriers, avait fait une déclaration, largement diffusée par la radio et la presse aux ordres, hostile à la grève du lait des agriculteurs. Basement démagogique et cherchant à ranimer la vieille hostilité ville-campagne, qui a fait tant de mal aux travailleurs des champs comme des usines, cette prise de position a été heureusement désavouée par l'Union départementale F.O. d'Ille-et-Vilaine, qui doit être félicitée pour sa réaction d'union.

**LOIRE-ATLANTIQUE.** — La rentrée dans l'enseignement primaire a été difficile, particulièrement au groupe scolaire Petit-Chantilly à Orvault. La situation est surtout critique dans les classes de maternelle. Trois institutrices pour deux cents enfants. Cinquante enfants ont été installés dans la salle réservée aux jeux, qui fait aussi fonction de... préau. Un quatrième poste d'institutrice a été demandé sans succès. Dans l'ensemble du département, trente poste d'institutrices font défaut.

**MOR-BIHAN.** — Les travailleurs de l'arsenal de Lorient ont fait grève pour leurs revendications et aussi pour conserver les avantages statutaires acquis et menacés. Ils ont défilé sous la pluie en ville après un puissant meeting.

## CONSERVES & MARÉES

Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thon, maquereaux, etc.

## ALAIN FURIC et FILS

LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14